

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 45 (1900)  
**Heft:** 3

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Autor:** F.F.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 04.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## BIBLIOGRAPHIE

*Vive la milice!* par GASTON MOCH, ancien capitaine d'artillerie. — Un vol. in-8° de 61 pages. Paris, Georges Bellais, 1900. — Prix : 30 cent.

En une élégante plaquette, d'un prix extrêmement modique, M. Gaston Moch reprend, pour les vulgariser et les populariser, l'argumentation et la conclusion de son *Armée d'une démocratie*. Là encore, il donne comme un exemple à suivre, pour la France et les autres nations européennes, la constitution militaire de la Suisse. Nous retrouvons donc des développements déjà connus, mais qui ont gagné de la force et du relief à se condenser en un petit volume, à se résumer dans quelques formules nettes, saisissantes et tranchantes. En outre, l'auteur a consacré une demi-douzaine de pages à répondre à diverses objections qui lui avaient été adressées, et il s'élève avec force contre l'erreur du service d'un an, considéré à tort comme un acheminement vers le système des milices, par des gens qui ont l'air de croire que, entre l'armée actuelle et l'armée future, il n'y a qu'une différence de plus ou de moins.

Il y a davantage. Il y a une question de principe. Et cette question consiste à savoir si, pour assurer la défense du pays, il est nécessaire d'avoir une armée *permanente*, ou s'il suffit d'une armée *intermittente* (appuyée, bien entendu, sur un bon corps d'instructeurs et de fonctionnaires permanents, et sur une organisation convenable des régions les plus menacées de nos frontières).

Je ne saurais trop insister, en effet, sur cette différence essentielle. La milice n'est pas simplement une armée permanente où le temps de service est très court : *elle est tout autre chose qu'une armée permanente*. Elle est une armée *intermittente*, dont la grande supériorité consiste en ce que *chacune de ses réunions est une mobilisation véritable* : quand elle fonctionne, c'est toujours sur le pied de guerre, avec ses formations mêmes de guerre et pour exécuter exclusivement des exercices de guerre.

Ainsi, la milice et l'armée permanente reposent sur l'application de deux principes opposés ; et ce fait exclut la possibilité de passer de l'une à l'autre par l'intermédiaire d'une organisation de transition :

On ne saurait mieux dire, ni poser le problème en termes plus précis. Or, ne prétend-on pas qu'un problème bien posé est déjà à moitié résolu ?

*Thèmes tactiques gradués*, par le major *Griepenkerl*. Application des règlements sur le service en campagne et sur les manœuvres à un détachement de toutes armes. Traduit de l'allemand par le commandant *Richert*, de l'École supérieure de guerre. 1 vol. in-8°, avec nombreuses cartes. Paris, 1900. R. Chapelot et C<sup>ie</sup>, éditeurs.

On sait qu'en Allemagne un des moyens considérés comme les meilleurs pour compléter l'instruction pratique des cadres est l'application des règlements à des cas concrets, traités sur le terrain ou sur la carte. Le jeu de guerre n'a pas d'autre but.

De nombreux auteurs se sont appliqués à fournir des exemples d'exercices pratiques. La nomenclature en serait longue. Chaque chef d'unité

peut se former une bibliothèque complète d'ouvrages de « tâches tactiques ».

Parmi les meilleurs, on peut citer les *Thèmes tactiques gradués*, du major Griepenkerl, qu'une excellente traduction du commandant Richert vient de rendre accessible aux officiers de langue française. Ce volume a eu en Allemagne un très grand succès; quatre éditions ont été épuisées en quatre ans. En France, le succès paraît devoir lui sourire également; une deuxième édition vient de paraître, et selon toute probabilité une troisième suivra avant qu'il soit trop longtemps.

L'art de commander n'est inné chez personne, voilà le point de départ de l'auteur. En outre, aucun manuel ne l'enseigne. Il n'y a qu'un moyen de l'apprendre, *c'est de résoudre des questions de tactique*. Mais encore faut-il, dans cette étude comme pour tout autre, savoir partir du simple pour ne passer que successivement à des exercices plus compliqués. L'auteur s'est inspiré de cette méthode; il dose sagement ses thèmes et ne passe à un nouveau sujet que si l'élève a été mis en mesure de « piocher » à fond le sujet précédent.

Sa première lettre, qui sert d'introduction à l'ouvrage, développe la méthode à suivre. Elle est remplie d'excellents conseils, frappés au coin du sens pratique le plus éclairé :

Prenez l'habitude de traiter chaque question en une seule séance de travail sans interruption. Chaque nouveau thème vous demandera moins de temps que le précédent.

Il importe peu que vous tombiez précisément sur la solution que je propose pour chaque cas. Loin de moi la prétention de donner des solutions brevetées s. g. d. g. En matière de tactique, plusieurs solutions sont toujours admissibles. Dans la pratique, on peut arriver au même but par plusieurs moyens. Il arrive très fréquemment qu'on n'a rien à objecter à telle ou telle mesure, sauf qu'une autre aurait pu être *encore* plus efficace.

Puis viennent les conseils sur la manière de traiter les thèmes, et l'indication raisonnée des points auxquels il faut s'attacher dans la rédaction d'un ordre. Ces quelques pages à elles seules sont une leçon des plus instructives.

En fin de lettre vient l'indication du thème à résoudre. La lettre suivante en fournira le commentaire; mais gardez-vous d'y jeter un regard avant d'avoir mis le point final à votre travail personnel. Tout le bénéfice de l'effort serait perdu.

« Rien ne serait plus facile que d'écarter certaines difficultés, pour vous mettre plus à votre aise. Je ne le ferai pas pour que vous appreniez à travailler plus longtemps, plus rapidement et plus vivement. Il n'y a pas grand mal à ce que vous commettiez quelques fautes, tout au contraire; c'est surtout en tactique que les fautes apprennent quelque chose. »

Arrêtons-nous ici : L'espace dont nous disposons nous oblige à nous restreindre. Le lecteur peut juger d'ailleurs par cette trop courte bibliographie de l'esprit dont le volume est animé.

F. F.

---

*Etude sur le service d'état-major pendant les guerres du premier Empire*, par le lieutenant-colonel d'artillerie de Philip, breveté d'état-major. 1 vol. in-8°. Paris, 1900. R. Chapelot et C<sup>ie</sup>, éditeurs.

Ça n'était point une sinécure d'être officier à l'état-major du grand Napoléon. Chacun sait ça. Mais on en est plus convaincu encore après avoir lu le volume que nous annonçons. On ne sait qui le plus admirer, de l'empereur qui savait s'adjoindre des aides d'une pareille bravoure et les discerner au milieu de la foule de ses subordonnés, ou des aides eux-

mêmes, dont le service exigeait un ensemble aussi rare de qualités d'énergie, de courage, d'endurance et de dévouement.

Le volume traite d'abord de l'histoire du service d'état-major sous la monarchie et pendant les guerres de la Révolution, puis entrant dans les détails de ce service pendant les guerres de l'Empire, il nous initie au service de bureau, au service de guerre, soit au quartier-général de l'empereur, soit dans les états-majors, au service des renseignements, enfin aux missions des officiers d'état-major.

Quant au directeur vrai de l'ensemble de ce service, c'était bien l'empereur lui-même. Berthier n'était qu'un auxiliaire. L'empereur, tout comme Frédéric, était son propre chef d'état-major. La correspondance et de nombreux témoignages prouvent surabondamment que chef de tous les services, il savait diriger à la fois l'administration, la comptabilité, l'armement, l'artillerie, les travaux de défense des places, etc., etc. Aussi le chapitre où l'auteur, s'appuyant sur les mémoires et souvenirs de plusieurs des premiers généraux de l'Empire nous montre Napoléon agissant de sa personne, est un des plus intéressants de l'ouvrage.

F. F.

---

*Infanterie. Méthodes de commandement, d'éducation et d'instruction, par le général H. Bonnal. 1 vol. in-8°. Paris 1900. R. Chapelot et C<sup>ie</sup>, éditeurs.*

Ce livre spécialement destiné aux officiers des corps de troupes d'infanterie se compose, en majeure partie, d'instructions rédigées par l'auteur à l'adresse des officiers du régiment qu'il a commandé pendant trois ans. Ce n'est donc pas une œuvre de théoricien, un ouvrage de dogmatique. L'auteur s'inspire constamment des nécessités pratiques du commandement, et des exigences d'un système d'éducation et d'instruction rationnels du soldat et des unités de troupe. Il faudrait ne pas connaître l'auteur de *Fraeschwiller* pour ne pas savoir combien chez lui la préoccupation du réel, et la méfiance des jugements tout faits et des formules apportent leur indispensable correctif aux notions de la science pure.

Le but à poursuivre est d'obtenir au plus haut degré les qualités manœuvrières, qui permettent d'évoluer le plus utilement et le plus rapidement sur le champ de bataille. Ces qualités doivent être inculquées par des procédés d'assouplissement simples, rapides, exempts de tout pédantisme. Ils doivent s'adresser à tous les éléments du corps, depuis le soldat considéré isolément, jusqu'aux unités tactiques supérieures. Quand ces dernières auront été exercées intelligemment, depuis la compagnie jusqu'à la division, à la manœuvre du champ de bataille, c'est-à-dire aux évolutions en masse, on pourra attendre de l'infanterie l'accomplissement de toute sa tâche.

C'est en s'inspirant de cette nécessité que le général Bonnal parcourt successivement la gamme de l'instruction tactique de l'infanterie, passant de celle du soldat à celle de la compagnie pour finir par le bataillon et par le régiment. Il le fait en ne négligeant aucun détail, en n'omettant rien de ce qui doit favoriser l'instruction de la troupe par ses officiers. Le volume, dans son ensemble, constitue un commentaire pratique autant qu'instructif du règlement d'exercice. Après l'avoir lu et médité, aucun officier d'infanterie ne pourra prétendre que sa lanterne n'a pas été allumée. L'essentiel pour lui sera d'en maintenir la flamme. La réflexion et le bon sens lui en fournissent le moyen.

F. F.